

Herbe à la puce

Mai 2016

IDENTIFICATION.....	1
LES PROBLÈMES QU'ELLE CAUSE ET LEUR ORIGINE... ..	1
APPRENEZ À RECONNAÎTRE L'HERBE À LA PUCE POUR ÉVITER SON CONTACT... ..	2
COMMENT ÉVITER SON CONTACT?	4
COMMENT CONTRÔLER L'HERBE À LA PUCE?	4
COMMENT CONTRÔLER L'HERBE À LA PUCE AVEC DES PESTICIDES?.....	4
COMMENT ÉLIMINER LES PLANTES ARRACHÉES?.....	5
LEXIQUE	5
RÉFÉRENCES.....	5

Identification

Noms communs

Sumac vénéneux, sumac grimpant

Nom scientifique

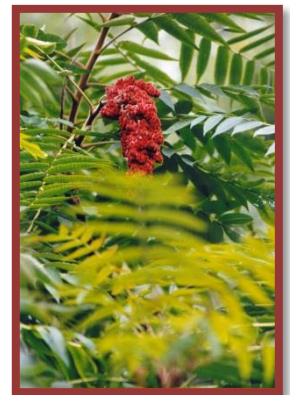
Toxicodendron radicans, désigné parfois sous son ancienne appellation de *Rhus radicans*

L'herbe à la puce appartient à la famille des Anacardiaceae, la même famille que le pistachier et le manguier. Des quatre espèces de la famille des Anacardiaceae retrouvées au Québec, trois causent des irritations, soit l'herbe à la puce, le sumac à vernis et le [sumac aromatique](#)). La quatrième, le sumac vinaigrier, est un arbuste coloré en automne, qui ne cause aucune inflammation.



Herbe à la puce

© 2003, Denis Chabot,
Le monde en images, CCDMD.



Sumac vinaigrier

© 2000, Ginette Martel Champoux,
Le monde en images, CCDMD.

Les problèmes qu'elle cause et leur origine...

L'herbe à la puce cause une douloureuse inflammation de la peau appelée dermatite à *Rhus*. Elle apparaît généralement de 24 à 48 heures après le contact avec le toxicodendrol. Cette résine huileuse qui contient l'urushiol, un allergène puissant.

L'urushiol est rapidement absorbé par les cellules de la peau, en moins de 5 minutes suivant le contact. Les cas les plus graves de dermatite affectent les régions du corps recouvertes d'une peau mince. Des cloques se forment fréquemment sur les parties atteintes qui sont affectées par une vive démangeaison. Les symptômes disparaissent normalement en moins de 7 à 10 jours.

L'inflammation de la peau est le résultat de la réponse immunitaire du corps humain. La dermatite n'est donc pas transmise à un autre individu par le contact des plaies, sauf si l'urushiol est encore présent sur la surface de la peau. Un grand nombre d'animaux et d'oiseaux sont complètement insensibles, parce que leur système immunitaire est différent de celui des humains.

L'urushiol est contenu seulement dans la résine sécrétée par les canaux résinifères des racines, des tiges, des feuilles et des fruits de l'herbe à la puce. Toutefois, ce composé toxique ne se retrouve pas dans le pollen de la plante. L'exposition à l'urushiol se produit par contact avec la résine qui est libérée lorsque la plante est abîmée. Le contact avec une plante intacte ne produit pas de symptômes. Toutefois, l'épiderme des feuilles est très fragile et une friction relativement mineure sur celles-ci, par exemple un fort vent ou une blessure causée par un insecte, peut abîmer leur épiderme et libérer la résine. De plus, les probabilités de contracter une dermatite à *Rhus* sont plus élevées au printemps et au début de l'été, lorsque les feuilles sont tendres. Libérée de la plante, cette résine collante devient noire au contact de l'air. Parce que l'urushiol est un composé relativement stable qui ne s'évapore pas, la persistance de sa toxicité est impressionnante, et peut durer pendant plusieurs mois sur des plants morts ou séchés et sur des objets qui ont été contaminés.

Trois façons d'entrer en contact avec l'urushiol...

- **Par contact direct** : en touchant la résine libérée de la plante.
- **Par contact indirect** : en manipulant par exemple un jouet, un outil de jardinage, un vêtement ou des chaussures contaminés, en caressant un animal dont la fourrure est contaminée.
- **Par l'air** : en inhalant ou en étant exposé à la fumée de plants d'herbe à la puce en combustion. La substance toxique peut être transportée sous forme de fines gouttelettes par les cendres et les particules de poussière présentes dans la fumée. Cette dernière ainsi contaminée risque de provoquer de fortes réactions chez les individus qui l'inhaleraient ou qui y seraient exposés. Toutefois, la résine n'étant pas volatile, la dermatite ne peut se transmettre par la simple présence de plantes dans l'environnement.

On estime que neuf Nord-Américains sur dix sont sensibles à l'herbe à la puce et qu'ils réagissent à 50 microgrammes d'urushiol, ce qui correspond approximativement au poids d'un grain de sel. Certains individus hypersensibles réagissent au contact d'aussi peu que 2 microgrammes d'urushiol. Le degré de sensibilité varie considérablement d'une personne à l'autre, mais aussi au cours de la vie d'une personne. En général, les enfants sont plus sensibles que les adultes.

Étant donné que plusieurs autres espèces de plantes sont apparentées à l'herbe à la puce, celles-ci ou certains de leurs produits peuvent provoquer une dermatite semblable chez les personnes sensibles. Par exemple, si quelqu'un a été sensibilisé à l'herbe à la puce, il peut à l'avenir réagir à la pelure de mangue.

Pour connaître les traitements en cas de dermatite, veuillez consulter [L'herbe à la puce, une plante à éviter!](#) de la Direction de la santé publique des Laurentides.

Apprenez à reconnaître l'herbe à la puce pour éviter son contact...

Indigène en Amérique du Nord, l'herbe à la puce est une plante ligneuse vivace qui se trouve dans presque toutes les régions du Québec. Elle se présente comme une plante buissonnante de 20 centimètres à 1 mètre de hauteur. Dans le sud-ouest du Québec, on retrouve également une forme grimpante.

L'herbe à la puce colonise de façon plutôt dense des habitats extrêmement variables :

- en forêt ou en plein champ,
- des endroits ensoleillés ou ombragés,
- des sols secs ou humides,
- l'orée des bois, le long des clôtures, des routes, des falaises, des rives ou des voies ferrées.

L'herbe à la puce se multiplie par graines principalement dispersées par les animaux, notamment les oiseaux, ainsi qu'au moyen de rhizomes.

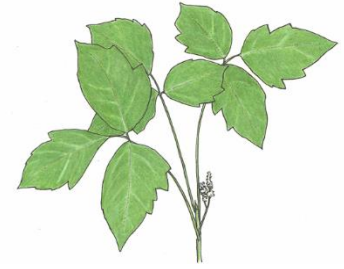
FEUILLAGE

Type de feuille

Les feuilles se composent de trois folioles terminant un long pétiole. La foliole centrale possède un pétiolule plus long que ceux des deux folioles latérales.

Les folioles ont généralement une forme ovale avec un sommet terminé en pointe. Leur limbe, qui possède des nervures marquées, est à bord entier ou denté, rarement lobé.

Les folioles sont souvent asymétriques par rapport à leur nervure centrale, c'est-à-dire que chaque partie des folioles, séparée par la nervure centrale, n'est pas identique à l'autre partie.



© Biodôme de Montréal

Disposition des feuilles sur la tige

Les feuilles sont alternes, c'est-à-dire qu'un seul pétiole s'insère sur la tige à chaque nœud tour à tour d'un côté et de l'autre de la tige.

Taille des feuilles

Elle varie considérablement et atteint généralement entre 8 et 55 millimètres.

Couleur du feuillage

D'apparence lustrée, le feuillage est rougeâtre au printemps, vert en été et a différentes teintes en automne (jaune, orange, rouge ou bronze).

FLORAISON

Période de floraison

Juin ou juillet

Organisation des fleurs

Grappe dressée de petites fleurs

Localisation sur le plant

À l'aisselle du pétiole

Couleur des fleurs

Entre le crème et le jaune vert



Source : Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec, MAPAQ

FRUCTIFICATION

Période de fructification

Septembre

Organisation des fruits

En grappes

Forme et aspect des fruits

Drupes sphériques cireuses

Couleur des fruits

Blancs ou bruns

Diamètre

Entre 3 et 7 millimètres, soit le diamètre d'un pois



Source : Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec, MAPAQ

Comment éviter son contact?

- Apprenez à reconnaître l'herbe à la puce et transmettez vos connaissances aux enfants.
- Limitez l'accès aux zones infestées pour protéger les enfants et les animaux domestiques.

ATTENTION!

Il ne faut pas confondre l'herbe à la puce et l'herbe à poux. Le pollen de cette dernière est la principale cause de rhinite allergique saisonnière, communément appelée rhume des foins. Contrairement à l'herbe à la puce, on peut sans danger arracher l'herbe à poux à mains nues.



Herbe à poux

Source : Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec, MAPAQ

pelle, par exemple. Travaillez le sol fréquemment de manière à détruire les jeunes plants avant qu'ils forment un système racinaire élaboré. L'arrachage est plus efficace au printemps, une fois que les feuilles sont épanouies et lorsque le sol est encore humide.

- Étouffez les nouvelles pousses au printemps en les recouvrant d'un paillis (idéalement, un épais plastique noir). Laissez le paillis en place une saison entière et même plus longtemps.
- Ne détruisez jamais l'herbe à la puce au moyen d'une flamme directe (torche au gaz propane).

Comment contrôler l'herbe à la puce avec des pesticides?

L'utilisation de pesticides doit être considérée comme une solution de dernier recours.

Lisez attentivement l'étiquette et assurez-vous de bien comprendre les informations inscrites sur celle-ci avant l'achat et avant chaque utilisation du pesticide.

Portez les vêtements et l'équipement de protection adéquats lors de la préparation et de l'application du produit. Si l'étiquette n'indique pas le type de protection approprié à la nature et à l'importance du risque, il est recommandé de porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants et des bottes imperméables. Après l'utilisation du produit, rincez l'équipement et lavez les vêtements contaminés séparément de votre lessive.

Soyez responsable. Avertissez vos voisins du traitement prévu. Fermez les fenêtres de votre maison pour empêcher l'infiltration des pesticides. Lors du traitement, assurez-vous que tout objet qui pourrait être contaminé a été enlevé (par exemple, les jouets), et protégez les objets qui ne peuvent être déplacés (par exemple, le carré de sable). Ne préparez jamais les pesticides ni ne traitez près d'un puits tubulaire individuel, car les pesticides pourraient contaminer votre source d'eau potable. N'oubliez pas de respecter la distance d'éloignement obligatoire de 3 mètres des lacs et des cours d'eau. Assurez-vous qu'aucune personne et qu'aucun animal de compagnie ne soit présent à proximité lors de la préparation et de l'application de pesticides ni n'entre en contact avec les surfaces traitées pendant au moins 24 heures.

Rangez sécuritairement les pesticides afin de réduire les risques d'intoxication et de conserver leur efficacité.

Selon le degré d'infestation, le recours à un professionnel en entretien des espaces verts peut s'avérer nécessaire. Si tel est le cas, veuillez consulter [Comment choisir une entreprise d'entretien des espaces verts](#).

Garderies et établissements scolaires

Aucun pesticide n'est autorisé pour contrôler l'herbe à la puce dans les garderies et les établissements scolaires.

Pour en savoir plus sur les règles relatives à l'utilisation des pesticides dans les lieux fréquentés par les enfants, veuillez consulter [Protéger la santé et l'environnement dans les centres de la petite enfance et les écoles](#).

Comment éliminer les plantes arrachées?

- Enfouissez les plantes à une profondeur d'au moins 30 centimètres.
- Si c'est impossible de les enfouir, mettez les débris dans un sac à ordures bien fermé et jetez-les tout comme vous faites pour les ordures ménagères.
- Ne brûlez pas et ne compostez pas les plants!



Parties aériennes et rhizomes

Source : Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec, MAPAQ

Lexique

Allergène : substance capable d'entraîner une réaction allergique.

Drupe : fruit charnu à noyau (par exemple, cerise, olive, pêche, prune).

Épiderme : couche de cellules la plus externe des organes végétaux.

Foliole : chacune des petites feuilles constituant une feuille composée.

Ligneux : qui est de la nature du bois ou qui en a la consistance.

Limbe : partie principale, large et aplatie de la feuille.

Pétiole : axe reliant le limbe d'une feuille à la tige.

Pétiolule : petit pétiole unissant entre elles les folioles d'une feuille.

Rhizome : tige souterraine des plantes vivaces qui porte des racines adventives et des tiges feuillées aériennes réparties irrégulièrement sur toute la longueur.

Références

AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE, *Feuille de renseignements – Lutte efficace contre l'herbe à la puce*, Santé Canada, Ottawa (Ontario), avril 1999.

ALEX, J.F., *Fiche technique : Herbe à la puce*, Fiche n° 99-016, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ontario, juin 1999, <http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/99-016.htm>

DAAR, S., OLKOWSKI, W., OLKOSKI, H., *Integrated pest management for poison ivy – A BIRC technical review*, Berkeley (Californie), 1984, 25 p.

ESPACE POUR LA VIE, *Herbe à puces*, Montréal (Québec), <http://espacepourelavie.ca/flore-biodome/herbe-puces>

MULLIGAN, G.A., *L'herbe à la puce, le sumac à vernis et le Rhus diversiloba*, Publication No 1699/F, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2004.

TREMBLAY, M., « L'herbe à la puce, une plante à éviter! », dans *Bobo, microbes... et cie!* Bulletin de santé publique, vol. 7, no. 3, Direction de la santé publique des Laurentides, juin 2002, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs62953>

Pesticides faits maison

Contrairement aux pesticides dûment homologués, les pesticides faits maison ne font pas l'objet d'une évaluation scientifique et n'ont pas de mode d'emploi garantissant une utilisation sécuritaire et le résultat escompté. Certains pesticides faits maison, tels que ceux nécessitant une cuisson, peuvent représenter un risque pour l'environnement et pour la santé. Pour en savoir plus, visitez [Pesticides faits maison](#) de Santé Canada.

Achat de pesticides en ligne

Depuis quelques années, un nombre croissant de propriétaires et de jardiniers se tourne vers le web afin de se procurer des pesticides pour usage à la maison et au jardin. Les consommateurs achetant des pesticides en ligne doivent être prudents, puisque ceux-ci ne sont pas nécessairement approuvés au Canada.

Tout pesticide utilisé ou vendu au Canada doit faire l'objet d'une évaluation scientifique visant à confirmer qu'il ne posera pas de risque inacceptable pour la santé humaine ou l'environnement s'il est utilisé conformément au mode d'emploi qui apparaît sur son étiquette. L'utilisation d'un pesticide non homologué peut présenter des risques.

Les propriétaires et jardiniers doivent donc acheter uniquement les produits dont l'étiquette porte un [numéro d'homologation, en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires](#). Ceux-ci doivent lire et suivre attentivement le mode d'emploi sur l'étiquette.